



**Dès lundi 1<sup>er</sup> juin  
Votre collecte des déchets passe en horaire d'été**

**Jeudi 28 mai 2026 – Nîmes Métropole. À partir de ce lundi 1<sup>er</sup> juin, votre service de collecte des déchets passe en horaire d'été sur l'ensemble des secteurs concernés du territoire. Pour éviter les nuisances liées aux fortes chaleurs, Nîmes Métropole ajoute une collecte d'ordures ménagères pour les secteurs collectés une fois par semaine en hiver.**

Comme prévu, à compter de ce lundi 1<sup>er</sup> juin, la fréquence de passage des véhicules de collecte passe en horaire d'été.

[Consultez ici](#) vos jours et fréquences de collecte pour les ordures et emballages ménagers.

En parallèle, vous disposez du service de collecte des encombrants et de la possibilité de demander des composteurs et lombricomposteurs gratuits. Quant à l'implantation de colonnes d'apports volontaires pour les ordures ménagères, elle se poursuit sur l'ensemble du territoire.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

**Contact Presse :**

Tom Roussel

Directeur adjoint de la communication

06 63 63 11 39

[tom.roussel@nimes-metropole.fr](mailto:tom.roussel@nimes-metropole.fr)